

# Evaluation du CUCS d'Angers, Trélazé et d'Agglomération

## Restitution

18 décembre 2009

CONCEVOIR ET MAÎTRISER



**setec** organisation





**Introduction**

**Enjeux organisationnels**

**Enjeux stratégiques**

**Enjeux thématiques**

# Introduction



**CONCEVOIR ET MAÎTRISER**

- **Objet de l'étude : évaluer le contrat urbain de cohésion sociale d'Angers, Trélazé et d'Agglomération 2007/2009, et plus particulièrement :**
  - Evaluation des effets
  - Evaluation des conditions de mise en œuvre
  - Evaluation de la mobilisation du droit commun
- **Des recommandations ont été élaborées avec les signataires pour améliorer le CUCS.**
- **Rappel de la méthodologie**
  - Entretiens avec les signataires
  - Questionnaire à destination des opérateurs (taux de retour : 36%)
  - Groupes de travail avec les signataires et les opérateurs par thématique
  - Groupe de travail avec les habitants sur l'habitat
  - Monographies sur 5 actions du CUCS

- L'objet du temps d'analyse partagé est de restituer l'ensemble de l'évaluation et des recommandations.
- Les constats de l'évaluation et les pistes de recommandations s'articulent autour de trois axes :
  - Les enjeux organisationnels : le fonctionnement et l'organisation du CUCS
  - Les enjeux stratégiques : la gouvernance, le partenariat et la cohérence globale du CUCS
  - Les enjeux thématiques : la pertinence et les marges de manœuvre des 5 axes majeurs d'intervention

# Les enjeux organisationnels



CONCEVOIR ET MAÎTRISER

- Les thématiques à traiter en matière d'enjeux organisationnels :
  - L'appel à projet permanent
  - L'accompagnement et le guichet unique
  - Le suivi et l'observation
  - La communication
  - Les instances du CUCS

Conclusions	Recommandations
<p>Mise en place d'une logique de projet dans le CUCS grâce à l'appel à projets.</p> <p>Appel à projets qui ne couvre pas tous les objectifs du CUCS et insuffisamment appliqué.</p> <p>Un traitement des dossiers chronophage pour le comité technique</p> <p>Un appel à projets permanent qui ne réduit pas le délai de traitement des dossiers et ne permet pas leur étude approfondie.</p> <p>Mise en œuvre complexe du fait des calendriers différents des signataires.</p> <p>Adapté pour certains opérateurs, en particulier les petites structures peu professionnalisées.</p>	<p>Un appel à projet avec trois programmations et une flexibilité prévue pour les petits porteurs de projets.</p>

Conclusions	Recommandations
<p>Un renforcement de l'accompagnement dans le CUCS, mais un accompagnement assez technique.</p> <p>Pas toujours de réponse satisfaisante sur les critères de choix des actions et les financements pour les opérateurs.</p> <p>Une mise en cohérence insuffisante des projets par thématique.</p> <p>Le guichet unique facilite la demande de subventions des opérateurs.</p> <p>Mais il n'est pas adapté au fonctionnement interne de la CAF (CLAS...).</p>	<p>Un accompagnement renforcé et pas seulement administratif : approfondir le travail des chefs de projets avec les porteurs de projets sur la pertinence du projet.</p> <p>Coordonner le travail des chefs de projets et des délégués du préfet pour plus de proximité et de mise en réseau des acteurs.</p> <p>Réaffirmer la place du guichet unique.</p>

Conclusions	Recommandations
<p>L'observation : un outil pertinent pour des données contextuelles sur les quartiers, et qui s'est améliorée d'un point de vue qualitatif. Elle n'est pourtant pas réalisée à un niveau suffisamment fin pour permettre la mise en œuvre d'actions. Elle arrive également tardivement.</p>	<p>Obtenir et étudier les bilans des opérateurs pour la reconduction du financement d'une action.</p> <p>Rencontrer certains opérateurs pour une meilleure évaluation des actions.</p> <p>Organiser un temps de présentation en début d'année des bilans des actions et des projets futurs par quartier pour établir une feuille de route.</p> <p>Avoir un observatoire sur le champ social, avec des commandes spécifiques du CUCS.</p> <p>Réfléchir à des outils de suivi et de comparaison avec des données fréquentes (mensuelles).</p> <p>Développer l'analyse partagée avec les opérateurs et les habitants.</p>

Conclusions	Recommandations
<p>Existence d'outils d'information (lettre du CUCS, envoi du rapport d'activités).</p> <p>Mais un manque d'information des opérateurs, en particulier sur les projets générés.</p>	<p>Renforcer la lettre d'information du CUCS en communiquant sur les projets et être un véritable centre de ressources pour les opérateurs afin de capitaliser les expériences.</p>

Conclusions	Recommandations
<p>Les groupes thématiques : une instance pertinente.</p> <p>Des groupes à des niveaux différents selon les thématiques.</p> <p>La mission de vision par thématique n'est pas assurée pour certains groupes.</p>	<p>Réfléchir à la mutualisation de certaines instances existantes dans d'autres dispositifs (groupe thématique habitat et cadre de vie et instances ANRU, groupe prévention de la délinquance et CCSPD).</p> <p>Saisir l'opportunité de la prochaine contractualisation pour que chaque groupe de travail affiche ses objectifs et ambitions en amont</p> <p>Renforcer la coordination avec les instances locales.</p> <p>Réfléchir au mode de participation des porteurs de projet dans les groupes de travail</p>

# Les enjeux stratégiques



**CONCEVOIR ET MAÎTRISER**

### La mobilisation de droit commun

- La clarification des modalités de mobilisation du droit commun notamment pour garantir la pérennité des actions.

### La cohérence du contrat

- Le développement d'une vision cohérente par quartier, par publics cibles en mobilisant les autres politiques et instances complémentaires dans la mesure du possible.

# Les enjeux thématiques



CONCEVOIR ET MAÎTRISER

- Les 5 axes thématiques et les axes transversaux :
  - Réussite et continuité éducatives
  - Emploi et développement économique
  - Prévention de la délinquance et tranquillité publique
  - Santé
  - Habitat et cadre de vie
  - Les axes transversaux : citoyenneté et lutte contre les discriminations
- L'innovation dans les actions

Conclusions	Recommandations
<p>Une logique de saupoudrage : beaucoup d'actions peu subventionnées.</p> <p>Des subventions concentrées sur l'accès à la culture et au sport.</p> <p>Des actions concentrées sur chaque ville.</p> <p>Il reste complexe de toucher les publics prioritaires.</p> <p>Une coordination de l'offre éducative à approfondir.</p> <p>Des partenariats entre opérateurs insuffisants.</p> <p>Un partenariat en développement avec l'Education Nationale.</p>	<p>Proposer une enveloppe par quartier pour éviter le saupoudrage sur la thématique.</p>     <p>Renforcer la coordination de l'offre éducative.</p> <p>Renforcer les réseaux et partenariats entre opérateurs.</p> <p>Relancer le partenariat avec l'Education Nationale, notamment en mobilisant les délégués du Préfet.</p>

Conclusions	Recommandations
<p>Peu d'actions mais des budgets importants.</p> <p>Des actions à échelle intercommunale.</p> <p>Une cohérence permise par une logique de commande du GSE.</p> <p>Des sujets non traités : l'emploi féminin par exemple.</p> <p>Un manque de suivi des impacts des actions.</p> <p>Une moindre place pour la force de proposition des opérateurs de terrain et l'innovation.</p>	<p>Renforcer l'implication d'Angers Loire Métropole sur une thématique relevant de sa compétence.</p> <p>Proposer une enveloppe par quartier pour éviter le saupoudrage sur la thématique.</p>

Conclusions	Recommandations
<p>Des grosses actions très subventionnées par les crédits spécifiques.</p> <p>De petites actions à échelle intercommunale mais des crédits concentrés sur Angers.</p> <p>La prévention des conduites addictives a donné lieu à peu actions.</p> <p>Une logique de commande pour certaines actions et moins de propositions du terrain.</p> <p>Les Correspondants de Nuit sont une action particulièrement pertinente.</p>	<p>Réunir les groupes thématiques Santé et Prévention de la délinquance pour réfléchir à la prévention des conduites addictives et à risque.</p>

Conclusions	Recommandations
<p>Une thématique émergente, très subventionnée.</p> <p>Des actions à échelle intercommunale.</p> <p>Un diagnostic a été mis en œuvre à travers l'Atelier Santé Ville.</p> <p>Le diagnostic participatif ouvre des perspectives pour des pratiques innovantes en termes de santé participative.</p> <p>Les Médiateurs Santé sont une action innovante.</p>	<p>S'appuyer sur le diagnostic de l'Atelier Santé Ville pour avoir une vision partagée de la stratégie à adopter sur la thématique et élaborer des actions.</p>

Conclusions	Recommandations
<p>Une logique de saupoudrage : beaucoup d'actions peu subventionnées.</p> <p>Des actions centrées sur le lien social et le mieux vivre ensemble.</p> <p>Une thématique peu financée par le droit commun.</p> <p>L'échelle intercommunale est peu présente.</p> <p>Un lien avec le PRU qui peut être renforcé, car il reste assez informel.</p> <p>La GUP n'a pas été relancée par le CUCS, la démarche se poursuit sans formalisation mais il y a un risque d'étiollement.</p> <p>Quelle cohérence des actions sur le vivre ensemble ?</p> <p>Des actions innovantes avec l'auto-réhabilitation.</p>	<p>Proposer une enveloppe par quartier pour éviter le saupoudrage sur la thématique.</p> <p>Relancer la dynamique du groupe thématique.</p> <p>Réfléchir à mutualiser les instances CUCS et PRU pour favoriser l'engagement des acteurs.</p>

Conclusions	Recommandations
<p>Des préoccupations pour les opérateurs, mais des objectifs insuffisamment mis en œuvre concrètement.</p> <p>Le statut d'objectif transversal n'incite pas à une véritable prise en compte.</p>	<p>Intégrer plus explicitement ces objectifs dans les appels à projet (sous forme d'indicateurs à renseigner par les porteurs de projets pour démontrer la prise en compte de ces objectifs)</p> <p>Généraliser dans les bilans le suivi d'indicateurs sur ces objectifs transversaux</p> <p>Réfléchir au devenir de ces objectifs pour la prochaine contractualisation (faut-il en faire des axes à part entière? Comment les prendre en compte dans les groupes thématiques ?)</p>

Conclusions	Recommandations
<p>Plus d'innovation dans le CUCS que dans le contrat de ville, mais les projets innovants sont longs à émerger.</p> <p>La notion d'innovation n'est pas uniforme.</p>	<p>Définir si la vocation du CUCS se situe dans l'innovation ou le soutien aux actions existantes.</p>

CONCEVOIR ET MAÎTRISER



**setec** organisation

